

**AGIR POUR
UNE SOCIÉTÉ
SOLIDAIRE ET
INCLUSIVE**

PROJET ASSOCIATIF

A.D.P.E.P 52

Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute-Marne

15 Avenue Jean Mermoz 52000 CHAUMONT – www.adpep52.fr



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PEP 52

L'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de Haute Marne,

affiliée à la Fédération Générale des PEP et présente aux lendemains de la 1^{ère} guerre mondiale est inscrite dans le paysage associatif de Haute Marne depuis le 14 février 1929. Mouvement militant complémentaire de l'Education nationale, fondé sur des valeurs de solidarité et de laïcité, cette association agit depuis cette date sur 3 fronts :

- Un droit à l'éducation et aux loisirs pour tous, y compris ceux qui sont en situation de handicap
- Une politique en direction des jeunes et plus particulièrement en faveur de ceux qui sont en difficulté morale et matérielle
- Un soutien à l'action de l'Education Nationale de façon indépendante et non concurrentielle.

Se présentant comme un acteur majeur de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire, les PEP fédérant des Associations Régionales déclinées en 95 Associations Départementales emploient plus de 23 800 salariés et gèrent 650 établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le domaine social, médico-social et de santé du réseau PEP est principalement constitué d'établissements et de services offrant des prises en charge ambulatoires et précoces au travers des CAMSP (45), des CMPP et de leurs antennes (129), permettant aussi des accompagnements diversifiés s'adressant à des enfants ou des adolescents (359 structures) et des adultes (92 établissements et services) en situation de handicap. Une quarantaine de structures répondent à des besoins relevant de la protection de l'Enfance. Il faut y rajouter l'accompagnement des enfants malades ou accidentés par les services d'aide pédagogique à domicile (89 SAPAD). Le réseau intervient également en faveur de personnes âgées puisqu'il gère quelques EHPAD ainsi que des services de soins infirmiers et d'aide à domicile.

Les PEP sont également présents sur le secteur Politique Éducative, Vacances, Loisirs et Culture ainsi que sur celui des Politiques Educatives et Sociales de Proximité.

Au niveau départemental l'Association gère :

- Un secteur SMS enfance avec un IME et 3 SESSAD constituant le pôle ambulatoire
- Un secteur SMS adulte avec un ESAT
- Un secteur pédagogique de soutien à la scolarisation des enfants malades (SAPAD)
- Un secteur petite enfance avec une crèche multi-accueil

Agir pour une Société Solidaire et Inclusive

PRÉAMBULE

Dans une société qui se fracture et où les inégalités n'ont jamais été aussi grandes, les besoins de solidarité, de partage, de projets communs ou d'appartenance à un groupe n'ont jamais été aussi importants.

En prenant naissance au lendemain d'un conflit mondial, le réseau des PEP n'a eu de cesse de porter les valeurs de laïcité, de solidarité d'émancipation, d'égalité et de citoyenneté dans la société.

L'association départementale de Haute-Marne est attachée à ces valeurs parce qu'elles garantissent la liberté de conscience et l'équité.

La laïcité est la condition sine qua non du vivre ensemble. Elle nécessite une vigilance constante et un respect mutuel.

La solidarité, lien d'engagement réciproque, est l'affirmation que l'égalité en droits est l'affaire de tous.

Les PEP 52, œuvre à caractère social et éducatif, s'inscrivent dans le cadre de l'école publique laïque, et sont impliquées dans le domaine médico-social, complémentaires de l'état, mais sont indépendantes.

Les PEP 52 souhaitent contribuer par leur présence sur le département de la Haute-Marne et de ses environs à la construction d'une société plus équitable, plus solidaire, et respectueuse des générations futures.

« Les valeurs portées par les PEP
Nous amènent aujourd'hui à nous engager avec force
Pour une société inclusive » projet fédéral 2018-2022.

ÉTAT DES LIEUX

L'Association départementale bénéficie de nombreux atouts :

- Son appartenance à une fédération : l'association fait partie du réseau fédéral PEP et bénéficie à ce titre de ses ressources.
- Elle est reconnue au niveau des institutions, comme l'ARS, l'éducation nationale ou les collectivités locales, des partenaires comme les structures médico-sociales ou d'autres associations, et jouit d'une bonne image auprès des usagers.
- Elle offre une grande diversité de prises en charge du handicap : intervention dans les champs des troubles auditifs, du langage et des apprentissages, de la déficience intellectuelle et de l'autisme.
- Les équipes des établissements et services savent faire preuve d'une grande capacité d'adaptation pour répondre aux besoins du territoire.
- Les PEP 52 peuvent d'appuyer sur :
 - ♦ Un très bon fonctionnement des établissements et services médico-sociaux : IES, SESSAD T.S.L et D.I, IME, ESAT.
 - ♦ Une crèche multi-accueil appréciée par les familles.
 - ♦ Un SAPAD (Service d'aide et d'accompagnement des enfants malades à domicile ou à l'hôpital) qui a acquis une reconnaissance certaine auprès de l'Education nationale et des parents.
- L'association possède un patrimoine diversifié et implanté au plus près des besoins du territoire.
- Elle mène une politique volontariste de formation des personnels et jouit d'une expertise sur certains domaines comme les Troubles Auditifs ou les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages.
- C'est une association à taille « humaine » qui permet de proposer des services « sur mesure » et possède une grande réactivité.

RECONNUE
D'UTILITÉ
PUBLIQUE

SOLIDARITÉ
ÉGALITÉ
CITOYENNETÉ
LAICITÉ

PERSONNELS
FORMÉS
POLITIQUE
VOLONTARISTE
GRANDE
RÉACTIVITÉ

L'AD 52 a toutefois à compenser certaines faiblesses :

- Son conseil d'administration a du mal à renouveler ses membres
- Les adhérents sont vieillissants et de moins en moins nombreux
- Les PEP manquent de notoriété et leur expertise n'est pas suffisamment valorisée
- Aucune action n'est menée dans le secteur Politique Éducative, Vacances, Loisirs et Culture et le secteur des Politiques Éducatives et Sociales de Proximité n'est pas suffisamment investi
- La taille de l'association est critique dans la nouvelle configuration de la région Grand Est
- Malgré une amélioration certaine, la situation financière reste fragile :
 - ◆ La viabilité économique de l'ESAT dépend encore de la compensation de ses pertes par les autres structures
 - ◆ L'absence de réserves suffisantes limite notre politique d'investissement
 - ◆ Une partie du patrimoine de l'association est vieillissante



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1- CONFORTER LA PÉRENNITE DE L'ASSOCIATION

- a - Consolider les finances
- b - Renforcer la gouvernance associative
- c – Impulser une dynamique de partenariat et de coopération extérieure

2- DÉVELOPPER LES ORIENTATIONS ET LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

- a - Optimiser l'image de l'association par une meilleure communication (valoriser l'expertise et les actions)
- b - Réaffirmer les valeurs en interne
- c - Communiquer les valeurs en externe
- d - Dans le cadre de nos valeurs, s'ouvrir sur des activités en complément ou en prolongement de nos savoir-faire.
- e – Valoriser notre capacité d'adaptation et le savoir-faire des personnels auprès des élus, de l'Education Nationale, et des professionnels de santé.
- f – Renforcer la dynamique coopérative autour des prises en charge et les partenariats extérieurs
- g – Adapter et optimiser les outils de travail



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

1 - CONFORTER LA PÉRENNITÉ DE L'ASSOCIATION

1/a : Consolider les finances :

- ↳ Développer, diversifier l'activité pour augmenter les ressources
- ↳ Augmenter la valeur ajoutée
- ↳ Maîtriser les frais généraux
- ↳ Optimiser la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

1 / b : Renforcer la gouvernance associative :

- ↳ Mettre en place une politique d'adhésion
- ↳ Mener une réflexion sur l'attractivité du projet de l'association
- ↳ Développer la formation des bénévoles
- ↳ Permettre l'identification des administrateurs

1 / c : Impulser une dynamique de partenariat et de coopération extérieure :

- ↳ Travailler avec les partenaires PEP
- ↳ Coopérer et mutualiser avec d'autres partenaires



2 - DÉVELOPPER LES ORIENTATIONS ET LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

2/a : Optimiser l'image de l'association par une meilleure communication (valoriser l'expertise et les actions) :

- ↳ Elaborer un plan d'action relatif à la communication
- ↳ Optimiser le système d'information de l'association



2 / b : Réaffirmer les valeurs en interne :

- ↳ Développer la communication interne
- ↳ Faire connaître les valeurs des PEP aux personnels
- ↳ Eduquer à la citoyenneté

2 / c - Communiquer les valeurs en externe :

- ↳ Optimiser les outils de communication
- ↳ Mieux définir et élargir la cible de communication

2 / d - Dans le cadre de nos valeurs, s'ouvrir sur des activités en complément ou en prolongement de nos savoir-faire :

- ↳ Créer une commission "stratégie et développement"
- ↳ Être vigilant aux appels à projet
- ↳ Être davantage force de propositions en fonction des besoins du territoire

2 / e - Valoriser notre capacité d'adaptation et le savoir-faire des personnels auprès des élus, de l'Education Nationale, et des professionnels de santé :

- ↳ Rencontrer les élus
- ↳ Intervenir dans la formation des personnels Éducation nationale
- ↳ Intervenir dans la formation des personnels de santé

2 / f - Renforcer la dynamique coopérative autour des prises en charge et les partenariats extérieurs :

- ↳ Impulser et formaliser les partenariats
- ↳ S'inscrire dans une logique inclusive de parcours et de prise en charge adaptée

2 / g – Adapter et optimiser les outils de travail :

- ↳ Optimiser le système d'information interne
- ↳ Réaménager des locaux
- ↳ Optimiser la gestion du parc des véhicules



FICHES ACTIONS





1 - CONFORTER LA PÉRÉNNITÉ DE L'ASSOCIATION

1 / A - CONSOLIDER LES FINANCES

a - Développer, diversifier l'activité pour augmenter les ressources :

- ◆ Développer le secteur petite enfance :
 - . Répondre aux appels à projet
 - . Participer aux instances d'orientations politiques sur la petite enfance

- ◆ Augmenter et diversifier les capacités d'accueil des SMS

- ◆ S'ouvrir aux politiques éducatives et sociales de proximité :
 - . Dresser un état des lieux départemental des structures et actions existantes
 - . Dresser un état des lieux des besoins départementaux
 - . Rechercher et proposer des actions éventuelles

- ◆ Elargir géographiquement notre champ d'action

b - Augmenter la valeur ajoutée :

- ◆ Augmenter l'activité commerciale de l'ESAT
- ◆ Etre attentif aux appels à projets

c - Maitriser les frais généraux :

- ◆ Identifier, créer, et utiliser tous les leviers à disposition (accords-cadres, externalisation, investissements)
- ◆ Sensibiliser les personnels à cette démarche

d - Optimiser la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences :

- ◆ Mettre les compétences en adéquation avec les besoins actuels et à venir

1 / B - RENFORCER LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

a - Mener une réflexion sur l'attractivité du projet de l'association :

- ◆ Lister les fonctions des administrateurs
- ◆ Lister les actions de bénévolat

b - Mettre en place une politique d'adhésion :

- ♦ Réfléchir à l'ouverture aux professionnels, parents, enseignants et bénéficiaires

c – Développer la formation des bénévoles :

- ♦ Renforcer l'information auprès des administrateurs
- ♦ Proposer systématiquement les formations disponibles sur le réseau PEP et celui de l'Education populaire

d - Permettre l'identification des administrateurs :

- ♦ Faciliter les rencontres entre les administrateurs et le personnel :
 - . Utiliser les journées de pré-rentrée
 - . Créer des instants conviviaux
- ♦ Créer et diffuser un trombinoscope des administrateurs

1 / C – IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION EXTERIEURE

a - Travailler avec les partenaires PEP :

- ♦ Contribuer activement à la création et au développement de l'association Régionale de PEP Grand Est
- ♦ Etudier les possibilités de convergence avec l'AD Aube ou l'AT de CBFC

b – Coopérer et mutualiser avec d'autres partenaires :

- ♦ Identifier les partenaires potentiels dans nos champs d'action
- ♦ Lister les domaines d'activités pouvant faire l'objet d'une mutualisation



2 – DÉVELOPPER LES ORIENTATIONS ET LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

2 / A – OPTIMISER L'IMAGE DE L'ASSOCIATION PAR UNE MEILLEURE COMMUNICATION

a - Élaborer un plan d'action relatif à la communication :

- ◆ Sensibiliser et mobiliser les personnels à l'identité de l'ADPEP 52 et ses structures
- ◆ Identifier un référent communication
- ◆ Développer des outils et des actions de communication auprès de partenaires et/ou du grand public

b – Optimiser le système d'information de l'association :

- ◆ Mettre en place un audit
- ◆ Identifier un chargé de mission informatique et réseau
- ◆ Assurer la mise en cohérence des équipements et logiciels utilisés
- ◆ Former le personnel
- ◆ Mettre en place le dossier unique de l'utilisateur

2 / B – RÉAFFIRMER LES VALEURS EN INTERNE

a – Développer la communication interne :

- ◆ Créer et diffuser un bulletin d'information PEP
- ◆ Développer et faire vivre le site ADPEP 52 et de nouveaux outils (drive – extranet)

b - Faire connaître les valeurs des PEP aux personnels :

- ◆ Réaffirmer et décliner lors de chaque manifestation et action les valeurs de l'association
- ◆ Préciser la notion de laïcité en s'appuyant sur la charte de laïcité
- ◆ Conforter et valoriser la solidarité dans l'association

c - Éduquer à la citoyenneté :

- ♦ Veiller au respect des différences
- ♦ Réaffirmer l'égalité entre les femmes et les hommes
- ♦ Éduquer au respect de l'environnement

2 / C – COMMUNIQUER LES VALEURS EN EXTERNE

a - Optimiser les outils de communication :

- ♦ Définir une stratégie de communication avec la presse
- ♦ Utiliser les outils de communication PEP nationaux et développer des outils départementaux

b - Mieux définir et élargir la communication :

- ♦ Cibler les partenaires, les institutions, les usagers et leurs représentants

2 / D – DANS LE CADRE DE NOS VALEURS, S'OUVRIR SUR DES ACTIVITÉS EN COMPLEMENT OU EN PROLONGEMENT DE NOS SAVOIR-FAIRE

a - Créer une commission stratégique et développement :

- ♦ S'appuyer sur les élus volontaires
- ♦ Mobiliser les cadres
- ♦ S'entourer de compétences extérieures

b - Etre vigilant aux appels à projets :

- ♦ Déterminer les cibles
- ♦ S'inscrire dans une dynamique de réponse aux appels à projet ciblés

c- Être davantage force de propositions en fonction des besoins du territoire :

- ♦ Identifier les besoins du territoire
- ♦ S'impliquer dans des réseaux et instances liés aux trois secteurs d'activité des PEP
- ♦ Élaborer des réponses aux besoins identifiés

2 / E – VALORISER NOTRE CAPACITÉ D'ADAPTATION ET LES SAVOIR-FAIRE DES PERSONNELS

a - Rencontrer les élus :

- ◆ Inviter les élus lors d'évènements, de manifestations et dans les instances statutaires
- ◆ Présenter nos actions au moyen de supports originaux

b - Intervenir dans la formation des personnels Education nationale :

- ◆ Se rapprocher de CANOPE
- ◆ Proposer des formations spécialisées et ciblées

c - Intervenir dans la formation des personnels de santé :

- ◆ Accueillir des stagiaires
- ◆ Proposer des formations spécialisées et ciblées

2 / F - RENFORCER LA DYNAMIQUE COOPÉRATIVE AUTOUR DES PRISES EN CHARGE ET LES PARTENARIATS EXTÉRIEURS

a - Impulser et formaliser les partenariats :

- ◆ Cibler les partenariats nécessaires à nos actions
- ◆ Etablir systématiquement des conventions de coopération

b - S'inscrire dans une logique inclusive de parcours et de prise en charge adaptée :

- ◆ Etendre et développer les services existants
- ◆ S'impliquer dans la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) l'emploi accompagné, l'habitat inclusif
- ◆ Relancer le projet Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) en partenariat avec l'ALEFPA.

2 / G – ADAPTER ET OPTIMISER LES OUTILS DE TRAVAIL

a - Optimiser le système d'information :

- ◆ Recruter du personnel spécialisé
- ◆ Harmoniser le matériel et les logiciels de travail (comptabilité, paie, ressources humaines, dossiers usagers)

b - Réaménager les locaux :

- ◆ Rénover l'IME (sécurité, accessibilité)
- ◆ Créer des salles d'activités spécifiques
- ◆ Garantir des espaces adaptés aux besoins des services ambulatoires

c- Optimiser la gestion du parc de véhicules :

- ◆ Privilégier la location à l'achat
- ◆ Utiliser les conventions cadres